

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.961

Les lois de la physique s'appliquent aussi à La Réunion

Route en mer dite NRL : deux problèmes sans solution

La route en mer se heurte aux lois de la physique. Tout d'abord, le problème connu de la recherche des matériaux de construction vient de connaître un nouveau développement avec une brutale inflation. Le besoin est passé à 18 millions de tonnes. Ensuite, tous les pays sont concernés par les effets de la hausse du niveau de la mer. Il faudra relocaliser des activités et des habitations à l'intérieur des terres. La Réunion n'échappera pas à cette réalité.

Force est de constater que les partisans de la route en mer se déchainent en ce moment. Ils dépensent massivement dans la communication pour essayer de convaincre. Il est clair que le combat prend une nouvelle dimension, car plus le temps passe et plus le projet de route en mer doit faire face à la réalité.

Comme tous les pays de la Terre, La Réunion est soumise aux lois de la physique. Ces lois sont permanentes, et elles s'appliquent à tous.

Une montagne à déplacer

Ainsi, pour construire une route en mer, il faut des matériaux car l'ouvrage doit se situer au-dessus de l'eau. Sur ce point, les masques commencent à tomber. Car le volume nécessaire vient de connaître une brutale inflation: 18 millions de mètres cubes de roches.

Cela voudrait dire le transport dans la mer de l'équivalent d'un pan de montagne ayant les dimensions suivantes: 1 kilomètre de haut, 600 mètres de long et 300 mètres de large. Certains voudraient contourner cette réalité en ramassant les galets dans les champs. Mais ces derniers contribuent à lutter contre l'érosion.

Faute de carrière exploitable, les matériaux ne sont pas disponibles à La Réunion. Qui peut donc alors imaginer transporter par la mer de Madagascar, d'Afrique du Sud ou pourquoi pas d'Australie une montagne de 600 mètres de long, 300 de large et 1 kilomètre de haut.



La Région Réunion ne peut pas empêcher le niveau de la mer de monter, alors pourquoi jeter des milliards dans une route en mer?

La route en mer de Didier Robert dite NRL se heurte donc à cette loi de la physique: impossible de construire une route sans matériaux suffisants.

Hausse du niveau de la mer

La montée du niveau de la mer est une autre conséquence de la physique. Les activités humaines augmentent la température du globe et font fondre des glaciers qui finissent par couler dans la mer. Le volume d'eau dans l'océan augmente. Cet océan n'a pas de frontière, et il entoure La Réunion. En France, les derniers épisodes climatiques ont amené à revoir complètement l'aménagement de la côte atlantique. Ainsi en Aquitaine, un immeuble résidentiel construit en 1967 à 200 mètres du bord de la mer

est aujourd'hui quasiment les pieds dans l'eau.

Dans le monde, la volonté est de se protéger de la mer en relocalisant les activités essentielles à l'abri des vagues. Ce phénomène concerne aussi les routes, car on ne construit pas une voie de communication pour qu'elle soit engloutie quelques années plus tard.

À La Réunion, les racines découvertes des filaos en bord de plage rappellent que la mer a emporté des masses considérables de sable. Cela montre bien que cette réalité physique s'applique aussi ici comme partout. Comme la Région Réunion ne peut pas empêcher le niveau de la mer de monter, il faut se rendre à l'évidence et ne pas construire de route en mer.

Gaza interdite aux députés

Dans un communiqué publié sous le titre «Laissez les eurodéputés voir Gaza de leurs yeux!», Pierre Laurent, secrétaire national du PCF et Président du Parti de la gauche européenne, dénonce le refus d'Israël de laisser entrer à Gaza une délégation de députés au Parlement européen. Parmi eux, Younous Omarjee, député des Outre-mer:

«Israël vient de refuser l'entrée de Gaza à une délégation de 13 eurodéputés du groupe de la Gauche unie européenne – Gauche verte nordique (GUE-NGL). Parmi eux, Younous Omarjee, député français des territoires ultramarins. Je m'insurge contre cette décision arbitraire et contraire au droit international. C'est un nouveau geste qui montre le refus d'Israël

d'œuvrer à la paix et au règlement pacifiste, juste et durable du conflit.

Le motif évoqué est irrecevable. Les eurodéputés de la GUE-NGL sont là pour voir de leurs yeux la situation à Gaza, et c'est cela qui dérange les autorités Israéliennes. Je demande au Ministre des affaires étrangères de la France de protester fortement auprès du gouvernement israélien qui doit revenir sur sa décision.»

Après 5 mois de combats

Un cessez-le-feu signé en Ukraine

Une réunion a eu lieu, vendredi 5 septembre à Minsk en Biélorussie, pour trouver un cessez-le-feu en Ukraine, entre les rebelles pro-russes et le gouvernement ukrainien. Le climat reste tendu avec la Russie, qui est désormais un adversaire pour l'OTAN.

La veille cette réunion, le président ukrainien Petro Porochenko s'était dit «prudemment optimiste» sur la conclusion d'un accord de cessez-le-feu dans l'est du pays. Ce dernier avait annoncé dans la journée qu'un plan pour un cessez-le-feu pourrait être signé.

La paix encore attendue

Vendredi 5 septembre, les séparatistes pro-russes ont annoncé avoir signé un accord de cessez-le-feu avec l'Ukraine, dans le cadre du «groupe de contact» réunissant la Russie, l'Ukraine, les séparatistes dont la République autoproclamée de Lougansk (LNR) et la République populaire autoproclamée de Donetsk (DNR), et l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

Cette annonce a été faite sur les réseaux sociaux par DNR: «Les représentants de l'Ukraine, de la DNR et de la LNR ont signé un protocole d'accord à Minsk sur un cessez-le-feu à partir de 18 heures vendredi». De son côté, Petro Porochenko a ordonné à son armée de cesser les hostilités après la signature de ce «protocole préliminaire».

Après cinq de des combats meurtriers dans l'est de l'Ukraine, cet accord est «une avancée majeure dans la résolution de la crise», d'après l'Agence France Presse. Cependant, les détails d'un projet sur les relations entre Kiev et les régions de l'est, ce qui devrait

être plus compliqué, en raison des tensions bilatérales.

Pour le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk «le plan de paix futur doit prévoir le retrait des troupes russes de son territoire», appelant les Occidentaux à se porter «garants d'un tel accord». Ce dernier a indiqué devant la presse qu'il «faut rétablir la paix mais pas sur la base d'un plan proposé par le président russe, mais sur la base de celui proposé par le président ukrainien, qui doit être soutenu par les Etats-Unis et l'Union européenne».

Fervent détracteur de la Russie, le Premier ministre a assuré que «nous ne pourrions seuls réussir face à la Russie», assurant ce plan de paix doit prévoir «un cessez-le feu, le retrait des troupes russes et le rétablissement du contrôle de la frontière».

De nouvelles sanctions levées contre la Russie

De leurs côtés, les rebelles prorusses ont réaffirmé leur intention de se séparer de l'Ukraine, assurant: «nous sommes prêts à un cessez-le-feu à partir de 18 heures (heure de Kiev, 15 heures GMT) des deux côtés, mais cela ne veut pas dire que nous avons renoncé à nous séparer de l'Ukraine». Cette déclaration dénote avec les conditions évoqués par la partie ukrainienne que sont le contrôle de la frontière russo-ukrainienne par l'OSCE, le retrait de toutes les troupes russes et la libération de soldats retenus par

les rebelles ou la Russie.

Celles-ci sont contraires au plan évoqué par Vladimir Poutine mercredi 3 septembre, qui demandé le retrait des forces gouvernementales des régions industrielles de Donetsk et Lougansk. Face à cela, les Occidentaux pensent que le président russe est «furieux» de l'accord d'association économique entre l'Ukraine et l'Union européenne signé en juin, selon les agences de presse. D'après ces dernières, Vladimir Poutine souhaiterait que les régions Donetsk et Lougansk restent attachées aux échanges commerciaux avec la Russie.

Toutefois, un conflit économique avec la Russie pourrait entraîner d'importantes pertes pour certains pays européens, dont l'Allemagne, principal partenaire économique et commercial de la Russie. C'est pourquoi le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond, a indiqué que les nouvelles sanctions prévues pourraient être levées en cas de cessez-le-feu.

Sur le terrain, le cessez-le-feu n'a pas encore été mis en place, des insurgés tentent toujours d'avancer vers le port stratégique de Marioupol, dernière grande ville dans l'Est sous contrôle des forces ukrainiennes. Reprendre ce port sur la mer d'Azov permettrait aux pro-russes de se rendre en Crimée. A Donetsk, de nombreuses explosions ont été entendues dans la nuit de jeudi, marquant une augmentation des bombardements après plusieurs jours d'accalmie.

Édito

Ebola et djiaddistes : les Etats Unis choisissent l'expansion de l'OTAN

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est confrontée à l'expansion fulgurante du virus Ebola en Afrique de l'Ouest. On dénombre déjà environ 2000 décès et 3500 malades. Mais compte tenu de la facilité des échanges mondiaux, des risques sérieux existent pour que la maladie se propage hors d'Afrique. Face à la situation alarmante, l'OMS a réuni 200 experts les 4 et 5 septembre afin de faire le point sur les vaccins et traitements qui sont au stade d'expérimentation avancée. C'est une véritable course contre la montre qui est engagée.

Au même moment, les pays riches occidentaux se réunissent en Angleterre pour faire le point sur les avancées de l'OTAN. Leur préoccupation, c'est l'expansion militaire des Etats Unis qui est contrariée par les Russes, en Ukraine, et les djiaddistes, en Moyen Orient et en Afrique. Dans les 2 cas, ce sont les Américains qui sont à l'origine de la dégradation de la situation. Médecin Sans Frontières a beau lancer un appel d'urgence, ces puissances militaires réunies en Angleterre ne considèrent pas le risque de propagation de l'épidémie. Elles ont annoncé l'implantation de nouvelles bases militaires autour de la Russie.

Cette tendance à la militarisation du monde contraste avec les actions tendant à la Paix et au Développement. Par exemple, le Premier ministre Indien, M. Modi, vient d'effectuer une visite d'Etat au Japon. L'évènement est exceptionnel par sa durée: 5 jours, et par le haut niveau des relations: il a remis à l'empereur une copie du Bhagvad Gita, en guise de cadeau; en retour, il a obtenu 35 milliards de dollars d'aide financière. Il y a un mois environ, il s'est opposé à ces pays qui sont actuel-

lement réunis dans l'OTAN, et qui voulaient lui imposer la libéralisation du commerce en agriculture et produits alimentaires. En un mot, il a fait capoter la réunion à Bali, en Indonésie.

Entre combattre le virus de Ebola, contrecarrer les espoirs des djiaddistes et lutter contre la Russie, les dirigeants de l'OTAN ont choisi de concentrer l'opinion sur les sanctions à la Fédération de Russie. Si ce n'était pas de la diversion ça y ressemble. Objectivement, depuis le début, les Etats Unis sont les alliés des fondamentalistes religieux. Il les a encouragés.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Les activités vont s'éloigner du rivage

Recul du littoral français

La France devra redessiner son littoral aquitain, touché par l'érosion et la hausse du niveau de la mer. Le littoral du pays ronge les côtes françaises entraînant l'effondrement de falaises de près de 45 mètres dans certains endroits.



Construit à 200 mètres à l'intérieur des terres, cet immeuble menace de tomber dans l'océan.

Mercredi 3 septembre, France 2 a consacré un reportage sur «la France grignotée» par des phénomènes naturels dus au réchauffement climatique. Dès février 2014, l'Observatoire de la Côte Aquitaine avait annoncé le recul de 10 mètres ou plus du littoral la suite des tempêtes et houles de fin décembre-début janvier.

Un quart du littoral rongé

Un quart du littoral aquitain, soit 1.700 km de côte, est rongé par la mer. Une situation alarmante pour les scientifiques qui assurent que ces phénomènes naturels vont s'aggraver avec le réchauffement climatique et la hausse du niveau de la mer. Pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine, «l'ensemble de la côte sableuse aquitaine a été fortement érodé» après les dépressions des 23-27 décembre 2013 et 3-7 janvier 2014 et des fortes houles sur la période.

Les experts mettent en cause le nombre important de vagues atteignant au moins 4 mètres de haut, mais aussi les actes humains. Parmi les départements les plus touchés, la Gironde a vu ses plages disparaître. «Les plages se sont fortement abaissées et aplaties, limitant ainsi leur résistance aux assauts de l'océan. Cette fragilité est renforcée par la disparition temporaire des barres sableuses» de marnage», a indiqué le rapport.

Pierre Pannet, géologue au bureau de recherche géologique et minière, a expliqué sur France2 que «nous sommes incapables de dire quand ça va tomber, mais on sait que c'est pour très bientôt. C'est pour cela qu'il faut prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de la population», vivant en pied de falaise.

D'autant plus, que «l'érosion est un phénomène naturel millénaire qui s'est aggravé ces dernières décennies en raison des activités humaines», a expliqué Sébastien Colas, de l'Observatoire du littoral et de la mer au quotidien Le Monde. Ainsi les construc-

tions sur le littoral, comme les ports, digues ou épis, «bloquent les mouvements des sédiments mobiles portés par les courants marins, tandis que les barrages sur les fleuves empêchent les sédiments d'arriver en mer. Au final, la mer gagne sur les plages de sable et sur les falaises calcaires», a expliqué ce dernier.

Que va-t-il se passer à La Réunion?

Des habitants, dont certaines habitations ont été détruites par prévention par certaines communes aquitaines, car le littoral recule de 60 cm par an. Ainsi l'érosion observée actuellement est trois fois plus rapide qu'il y a 20 ans, due en grande partie à des causes humaines, comme la construction de digue. Cette digue a été construite en pied de falaise pour retenir les galets et devrait être la cause d'un effondrement de la falaise prochainement.

Les digues envisagées à La Réunion laisse présager un scénario similaire à celui de la côte aquitaine. En effet, la construction de digues pour la nouvelle route du littoral devraient fragiliser le littoral nordiste, déjà attaqué par la route actuelle. En plus de l'action humaine, l'érosion et la houle fragilisent la côte réunionnaise. L'effondrement d'un commerce à Saint-Paul a mis en évidence la dangerosité de ces phénomènes naturels, qui devront être anticipés pour éviter la destruction des habitations et infrastructures proches du littoral.

Dans l'Aquitaine, les observateurs, tel que Arnaud Gueguen, ingénieur du groupement d'intérêt public du littoral aquitain, avaient prévu ce recul pour les années 2040. «Les observations d'aujourd'hui sont celles faites pour 2040», a expliqué l'ingénieur. Raison pour laquelle, certaines municipalités ont décidé de relocaliser les habitations et commerces du front de mer vers l'intérieur du pays.

Céline Tabou

Conférence internationale des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (PEID)

«La COI fait entendre la voix des PEID de l'océan Indien»

Dans un communiqué diffusé ce vendredi, la Commission de l'océan Indien rend compte de sa participation à la 3e conférence internationale des Petits Etats insulaires en développement.

Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean Claude de l'Estrac, a présenté devant la session plénière des chefs d'Etat et des gouvernements de la troisième conférence internationale des Nations unies, le plaidoyer de ses PEID membres. «L'heure n'est plus aux débats, elle est à l'action. La COI et ses PEID membres demandent à la communauté internationale d'instaurer un traitement spécifique et différencié pour les PEID», résume Jean Claude de l'Estrac.

Afin de favoriser le développement durable de nos îles, quatre principales doléances ressortent du plaidoyer :

- La COI demande, premièrement, à ce qu'une liste crédible soit agréée. En effet, plusieurs listes existent mais certains PEID ne sont ni des îles, ni en développement ni petit;
- De même, l'organisation supporte le renforcement d'une diplomatie des PEID pour les PEID en vue d'une juste prise en compte des intérêts spécifiques des PEID dans les fora internationaux. Cette action prend toute son importance dans l'optique de la définition de l'agenda pour le développement post-2015;
- La facilitation de l'accès aux nouvelles sources de financement multilatéral tient aussi une place importante pour les PEID. Elle permettra entre autres à ce que notre région puisse mettre en œuvre des programmes disposant des financements alloués sous le Fonds d'adaptation;
- Enfin, il a été demandé qu'un nombre raisonnable de mesures d'appui dédiées aux PEID soient prises à la suite de la Conférence. Elles devraient viser prioritairement les domaines du commerce international et de la finance, des technologies et de l'énergie, du changement climatique et de la pêche.

Plusieurs rencontres

Ce plaidoyer complète les actions de la COI, à la Conférence internationale des Nations unies pour les PEID. Sa délégation a en effet participé à plus de vingt événements pour mettre en valeur l'Indianocéanie afin de lui ouvrir d'autres opportunités pour le développement.

Jean Claude de l'Estrac a rencontré son homologue de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Cette agence des Nations unies soutient le plaidoyer de la COI. Une collaboration rapprochée est souhaitée par les deux organisations.

Dans le domaine de la résilience face au changement climatique, l'organisation a eu plusieurs rencontres et événements avec le Secrétariat du Pacifique et son Programme régional pour l'environnement (SPREP), la Communauté Caribéenne et son Centre régional sur le changement climatique (CCCCC), le Commonwealth, le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA), l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM) ainsi que le partenariat insulaire (GLISPA). Suite à ces activités, les jalons pour les échanges d'informations et d'expériences interrégionales avec le SPREP et le CCCCC ont été déterminés.

Lancement du Western Indian Ocean Coastal Challenge

Avec le GLISPA, le «Western Indian Ocean Coastal Challenge» a été officiellement lancé. En signant un protocole d'accord avec le TNC, la COI a confirmé son engagement pour cette

initiative visant à mobiliser les pays de l'océan Indien et d'Afrique orientale autour des actions concrètes en vue de renforcer leur résilience.

Un autre protocole d'accord a été signé entre la COI et l'OMM afin de faciliter le renforcement des compétences météorologiques pour une meilleure prévision, recherche et préparation contre les aléas climatiques dans l'Indianocéanie.

(...)

En matière de culture, cinq traditions de l'Indianocéanie ont été mises en valeur dans un film réalisé avec le concours de l'UNESCO: le Grand Mariage des Comores, le Famadiana de Madagascar, le Divali de Maurice, la Fêt Kaf du 20 décembre à La Réunion et le Festival Kreol des Seychelles. «Ces traditions font partie de notre identité indianocéanique: notre héritage. Cette conscience collective de héritage commun nous pousse à collaborer plus étroitement parce que nous savons de ce fait que nous formons une communauté de destin» explique Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Une réunion de travail particulière avec le Secrétariat du Commonwealth a permis aux deux entités d'identifier plusieurs axes de coopération, notamment pour renforcer les capacités d'adaptation au changement climatique et pour faciliter l'accès aux fonds pour le développement durable. Dans ce contexte, la COI collaborera avec le Secrétariat du Commonwealth pour la mise en place d'un centre sur le changement climatique à Maurice. La délégation a finalement animé un événement intitulé «la coopération régionale: passerelle pour le développement de partenariats dans la région océan Indien». Cette opportunité fut l'occasion de célébrer les réussites de la COI et faire valoir son expertise.

Le point sur la rentrée scolaire à Sainte-Suzanne

Grand succès des activités périscolaires

La Mairie de Sainte-Suzanne a fait le point sur la rentrée scolaire dans la commune. Le maire Maurice Gironcel et plusieurs élus ont expliqué comment s'effectue concrètement le passage au nouveau rythme scolaire.



A Sainte-Suzanne, la municipalité a présenté à la presse le bilan de la rentrée 2014.

Les moyens investis

Amélioration du Bâti communal:

Travaux de rénovation des écoles: 798.631,08 euros
234 interventions de la régie communale durant les dernières vacances scolaires

Mise en œuvre de la réforme:
1.521 007.92 euros

Les moyens mobilisés

Le fonds d'amorçage de l'Etat:
243.000 euros
Les Prestations de la Caf:
145.000 euros
Soit un total de
388 800 euros

L'action éducative de la ville de Sainte-Suzanne trouve son sens dans cette phrase, rappelle Maurice Gironcel: «Chaque enfant, chaque jeune est un être à part entière, unique, doté de compétences spécifiques et des potentialités qui ne demandent qu'à être révélées.»

Depuis une semaine, 3.439 écoliers ont retrouvé le chemin des 13 écoles publiques et des 2 écoles privées de la Ville de Sainte-Suzanne. La grande nouveauté cette année, c'est la mise en application d'un nouveau schéma éducatif (relatif à la réforme des rythmes scolaires) préparé avec les équipes éducatives depuis plus d'un an.

A Sainte-Suzanne, la demi-journée supplémentaire est le samedi. C'est une décision de la municipalité en accord avec les conseils d'école. «Ce choix s'appuie sur l'avis des chrono biologistes, qui préconisent une coupure

en semaine scolaire», précise la commune.

Cela permet entre autres «une meilleure appropriation du savoir». Cela dégage aussi du temps pour d'autres activités dans l'école.

Autre point novateur, un plan de lutte contre l'obésité infantile en milieu scolaire a été lancé. C'est la mise en place des commissions menus, la réduction des matières grasses et proportions, d'où le changement de collation du samedi en petit goûter qui ne se substitue pas au déjeuner de l'enfant.

Ouvertes à tous

Dans l'actualité qui vient de France, il est souvent question du manque d'activités périscolaires durant les heures prévues par la réforme. A Sainte-

Suzanne, la commune s'est organisée. Les activités prévues sont gratuites et ouvertes à tous les élèves de la ville. Elles revêtent un caractère culturel, artistique et sportif.

Elles sont encadrés par le personnel communal (animateurs qui ont bénéficié de formation et d'expérience, ATSEM, éducateurs sportifs, intervenants culturels) et également par des partenaires associatifs.

Un groupe de 63 animateurs a été recruté pour assurer la réforme des rythmes scolaires. Ils complètent l'intervention de l'Education Nationale. Les enfants ont le choix entre 2 menus d'activités, définis en collaboration avec les enseignants, parents d'élèves et écoliers.

Différents d'un cycle à l'autre, ces dernières sont en lien avec 3 axes pédagogiques suivants: l'identité culturelle, l'engagement citoyen, le développement durable.

Par le jeu et les activités inscrites aux menus, l'enfant a la possibilité de: développer son imaginaire, son habilité, son intelligence, sa créativité. Pour le moment, 80% des enfants scolarisés dans les écoles de Sainte-Suzanne suivent ces activités.

Un projet global

Les activités périscolaires s'inscrivent dans le Projet éducatif de territoire. Ce dernier se calque sur les attentes de l'Etat, validé par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN)

Défini dans le respect du rythme des familles et reste centré sur le bien être, l'épanouissement et la réussite de l'enfant, ce projet donne son sens au regroupement des 3 heures de classes allégées, remplacées par les Temps d'Activités Périscolaires.

Le projet éducatif de territoire a permis un renouveau des Accueils de Loisirs Sans Hébergement avec un taux de remplissage de 96% durant les vacances de Juillet Août 2014. Il appuie aussi l'ouverture des Mercredis Jeunesses et les Accueils Périscolaires du Matin et du soir

D'autres actions sont inscrites au PEDT: le permis piéton, le séjour d'échange entre les écoliers de la Marine et les écoliers de la ville mauricienne de Vacoas Phoenix, la mise en place d'un conseil municipal des jeunes ou encore un journal par et pour enfants.

L'amorce d'un rassemblement citoyen participatif dans le Sud

Force de Proposition pour Saint-Pierre

6 mois après les dernières municipales, le collectif Force de Proposition pour Saint-Pierre a fait le point sur différents dossiers concernant la capitale du Sud.

Le collectif Force de proposition porte une alternative à la majorité municipale de Saint-Pierre. Il tenait hier sa première conférence de presse dans la capitale du Sud. Il souhaite aujourd'hui être dans une démarche constructive plutôt que d'opposition. «Ainsi nous passons de la confrontation à la construction critique», indique Krishna Damour. Ce collectif qui se nomme «force de Propositions pour Saint-Pierre», se destine à être un observatoire vigilant sur la politique globale qui affecte l'évolution sociale, économique et culturelle de la ville de Saint-Pierre par la déclinaison de propositions pragmatiques.

Rencontres avec la population

«Ce collectif représenté ce matin par quelques membres a l'ambition de se structurer dans l'objectif de devenir un rassemblement citoyen participatif», précise Krishna Damour, «c'est dans ce sens que ce collectif organisera des rencontres avec la population de Saint-Pierre et des débats sur des sujets qui influencent la vie présente et future des Saint-Pierroises et des Saint-Pierrois».

Les premiers dossiers à l'ordre du jour sont les suivants:

- L'achat du terrain Albany par la mairie (Parking du front de mer où devait avoir lieu un multiplexe).
- Le projet du multiplexe à Pierrefonds conduit par Mauréfilm.
- La sécurité des biens et des personnes sur le front de mer.
- Le Programme ANRU à Bois d'Olives.

Concernant le premier point, il est parvenu l'information que la commune de Saint-Pierre s'apprête à acquérir le terrain Albany qui appartient à la SIDR. Ce terrain fait actuellement office de parking recevant chaque jour des centaines d'usagers. Le collectif dit qu'il sera en effet acheté pour environ 4 millions d'€. «C'est donc une bonne nouvelle pour ceux qui s'y garent quotidiennement.

Et cela d'autant plus, que le multiplexe qui était prévu de s'y installer se déplacera à Pierrefonds». Et de rappeler que cette décision était demandée depuis 6 ans par l'opposition municipale.

Le collectif salue aussi le déplacement à Pierrefonds du projet du multiplexe porté par le groupe Mauréfilm qui était prévu initialement de se construire sur le terrain Albany. Là aussi, «un combat a porté ses fruits».

Sécurité: l'Etat doit assumer

Sur la sécurité des biens et des personnes au front de mer les week-ends, Krishna Damour propose une motion demandant au ministère de l'intérieur, le renforcement des effectifs de la police nationale.

«En ce qui nous concerne, nous renouvelons notre demande du renforcement de l'effectif de la police nationale malgré ce qui est annoncé car cela reste encore insuffisant».

Solidarité avec Bois d'Olives

Le collectif appelle aussi à l'action à Bois d'Olives, un des quartiers les plus pauvres de La Réunion selon une étude de l'INSEE. En effet, ce quartier cumule des handicaps. Il est à la fois précaire et vulnérable. «Ce quartier doit donc bénéficier des programmes de la politique de la ville. Un plan ANRU doit donc être mis en œuvre à l'image de ce qui a été réalisé avec brio à la Ravine Blanche. Nous soutenons entièrement ce projet pour bois d'Olives».

«Nous exhortons ainsi de toutes nos forces le député de la circonscription à soutenir ce dossier qui est urgent pour la population car elle espère beaucoup de cette rénovation urbaine», conclut Krishna Damour.

Otè!

Alon rouv lo zyé pars i fo éstop in n'afèr konmsa !

Zot i koné bann éstasyon pou dépolié lo sal? Si zot i sort Gillot pou alé dan la diréksion Sint-Sizane, dsi zot shomin, par la gosh zot va trouv l'éstasyon lo Gran Prado. Sa sé sète la Cinor la fé pou trèt lo sal transporté par bann z'égou, mé dann tout La Rényon nana plizyèr l'éstasyon konmsa. Lo sal i pas basin an basin é pou finir , kan lo lé près prop, i pé zète ali, sansa ansèrv pou aroz bann kiltir, sansa ankòr po inrézo d'lo non potab... Nou la fine anparl de sa pars ni koné banna l'après fé zespèryans pou fètiliz lo bann karo kann avèk bann plakète la bou z'égou. I paré bann plakète la bou i sava pèrmète bann plantèr ékonomiz ziska sink san éro par éktar kann. Mi rapèl sa pars sink san éro sa sé kékshoz avèk la kriz!

Mé mi sort lir in n'ot afèr pa si tèlman dsi La Rényon, mé dsi l'Alzas-La-ba, dann lo z'égou, banna i rékipèr lo gaz métane é so gaz métane la, i sava distibyé ali dann tiyo lo gaz de vil, konmsa va pèrmète plis sink mil pèrsone la vil strasbourg an avoir lo gaz pou kui manzé, sansa pou shof zot kaz dann l'ivèr. Pou kosa mi di sa? Pars, konm moin la di isi nana l'éstasyon l'épirasyon. isi osi i pé tir lo métane dann bann basin dékantasion. Métane, sa i ansèrv pou kui manzé kréol osi sa. Donk akòz i fé pa sa isi sak i fé la-ba. Lé vré na poin in rézo pou distibyé lo gaz, donk la késtyon i doi pa z'ète sinp pou réglé, mé akòz pa mète so gaz-la dann boutèy plito k'alé rode sa dann sépa kèl trou d'dyab? Lé vré sak i fé fé sa, lé riskab artrouv kontre zot bann pétrolyé é si zot na in manda konséyé sansa dépitè, zot va trouv bann rish la kont zot. Mé pa zordi, pa domin i fodra komans kas in pé lo rin so bann lobi. Zot i kroi pa?

Sansa tout sak nana dann bann déshé, ni pé dévlop nout péi ansanm, ni gingn ar pa fé arien. Zot i koné, dann La Suis la-ba i rosik ziska soisant pour san bann déshé? Sa i pèrmète ékonomiz larzan; sa i pèrmète donn travay demounl vi k'sa osi sé bann matyèr promyèr pou lo dévlopman. Konm di lo kont nout rishès lé la, dann nout poubèl, dann bannn tiyo l'égou, dann bann basin dékantasion é ni gingn pa fé granshoz avèk... Pa pars ni gingn pa , mé pars nou lé anpèshé par lo pouvoir. Mèm konplis avèk bann lobi;...kisa la di bann rényoné lé zantiy? Sé pou sa k'i fo pil anou alor. Sé pou sa k'i fo kontray nout dévlopman. Alon rouv lo zyé, i fo éstop in n'afèr konmsa!

Justin

NB. in gro léspri pou la rout. Sa in zistoir vré sa: in zour Gillot la-ba l'avé in l'inogirasion. Sé l'èr k'avan lo samousa é lo pti bonbon, in p éi fé diskour. Oplis na dmoun pou fé diskour, oplis zot i koz é oplis zot i fatig lo moun an pénitans. Donk na in dépitè lété après larg son n'afèr é li té i souplègn la tar din pé avan fé lo kékshoz. li rod in provèrb, fansé si posib épi li di; " kome on di, vyé motar ké zamé!"